

La Poste retire les Tickets Restaurants !

UNE PUNITION DE PLUS POUR LES AGENTS

Au beau milieu de l'été le couperet tombe !

La Poste impose de façon unilatérale une perte de pouvoir d'achat aux agents !

La suppression des tickets restaurants pour les collègues en vacation unique (matinale), au prétexte de se mettre en conformité avec le code du travail en vigueur...

Tiens, La Poste respecterait maintenant la loi notamment en matière d'embauche des salariés précaires, ou bien choisit-elle certains articles de la loi pour faire des économies sur le dos des Postiers déjà bien mal payés !!!!!

En effet, lors des dernières négociations annuelles, la direction s'est vantée d'avoir fait un effort en augmentant la valeur faciale du ticket restaurant. Cela n'aura duré que quelques mois... Cette méthode d'annonce fait étrangement penser à celle utilisée pour la prime d'équipe, les montants augmentent, mais les critères sont inatteignables et cela ne concerne que quelques-uns.



la
cgt

REVENDIQUE

LE MAINTIEN

DES TICKETS RESTOS

!

Pourtant, l'inflation est toujours là, non seulement La Poste n'augmente pas les salaires, pire elle condamne les agents à une **perte de 10% de revenus**, dans un groupe qui engrange désormais chaque année des milliards de bénéfices. Le pouvoir-vivre est en berne pour les postiers qui utilisent souvent ces titres restaurant pour pouvoir remplir leurs frigos.



SIGNEZ MASSIVEMENT la pétition de la Cgt FAPT 44,

et faites la parvenir au syndicat qui la transmettra à la direction

ET,

RENDEZ-VOUS DANS LES LUTTES,

POUR ARRÊTER LA MALTRAITANCE SOCIALE SUBIE PAR TOUTES ET TOUS